



Règlement

6 min Promobad

**Soirée féminine 2025 – 14 mars 2025 Gymnase Dacoury
- Lieusaint - 20h/22h30**

La rencontre 6 min Promobad intitulée « Soirée féminine 2025 » est un tournoi destiné à promouvoir le Badminton féminin placé sous le signe du respect et de la convivialité.

- 1- Ce règlement particulier complète les dispositions du Règlement Général des Compétitions de la FFBAD tout en conservant les spécificités de la compétition **Promobad**.
- 2- Tous les participants doivent être en règle avec la FFBAD (licence à jour) et non soumis à une quelconque suspension fédérale.
- 3- Les inscriptions sont ouvertes :
 - Aux joueuses de tout niveau avec une priorité aux classements NC et P
 - A partir de la catégorie minime
- 4- Au minimum 6 équipes sont invitées (maxi 14)
- 5- Equipes de 2 ou 3 joueuses avec possibilité de changement de paire entre les matchs pour les équipes de 3.
 - Les joueuses avec partenaire sont retenues en priorité.
 - Les joueuses sans partenaire sont associées au gré de l'organisation.
- 6- Format double « libre » (double ne tenant pas compte des catégories des participantes)
- 7- Matchs de 6 min avec lancement synchro de tous les matchs, sans arrêt de jeu et sans changement de demi-terrain.
- 8- Auto-arbitrage des matchs.
- 9- Le score s'arrête au signal de fin du temps, même si le volant est en l'air ou lorsque qu'il atteint les 21 points.
- 10- **En cas d'égalité de points** un service supplémentaire sera joué au-delà du signal de fin du temps afin de départager les 2 équipes.
- 11- Interdiction de permuter des joueuses entre les équipes en cours de rencontre.
- 12- En cas de blessure ou d'abandon la joueuse concernée pourra se faire remplacer à condition que sa remplaçante ne soit dans aucune autre équipe et respecte les conditions de l'article 3.
Pour ce faire il faudra suivre la procédure d'ajout d'une équipe supplémentaire dite « de réserve»
Si aucun remplacement ne peut avoir lieu, les matchs restant ne seront pas joués et seront perdus par forfait (wo).
- 13- Points attribués : victoire 3 points, défaite 1 point. L'abandon ou le forfait sera considéré comme une défaite.
- 14- Classement final des équipes par nombre de points obtenus sans départage des ex-aequo.
- 15- Un classement par club pourra être mis en place.
- 16- Les volants sont à la charge des joueuses. Volants en plumes par défaut ou volants plastiques après accord des joueuses / équipe.
- 17- Afin de permettre une meilleure gestion du tournoi, il est demandé d'envoyer son inscription avant le **13/03/2025** (n° de licence, nom, prénom)
- 18- La participante autorise les organisateurs ainsi que leurs ayants droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles elle peut apparaître. Toute demande contraire devra être motivée auprès des organisateurs dans le cadre légal du droit à l'image.
- 19- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
- 20- Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
- 21- Le GEO de la compétition est Christian MARTIN.